



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Présentation aux partenaires et à la presse du nouveau projet de campus, porté par Ardenne Métropole

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Bosseval-et-Briancourt
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Rubécourt-et-Lamécourt
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sézeval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Cernay
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Bonne année !

L'année 2016 vient de s'achever. Elle a permis à Ardenne Métropole d'enregistrer des succès notables dans de nombreux domaines. Le plus emblématique est sans conteste le projet de campus des Ardennes. Les premiers coups de pioche ne doivent intervenir qu'en fin d'année, mais l'architecte est choisi, le financement bouclé et nous avons désormais la certitude que nos jeunes auront bientôt un choix élargi entre de multiples filières de formation leur permettant de poursuivre des études supérieures sans quitter notre département.

Mais les services communautaires travaillent aussi toute l'année à faciliter votre vie quotidienne. Qu'il s'agisse des transports collectifs, de la collecte et du traitement des déchets, des réseaux d'eau potable ou d'assainissement, notre but reste le même : assurer chaque jour la meilleure qualité de service sur l'ensemble de notre communauté d'agglomération, espaces ruraux et secteurs urbains confondus.

C'est cette même vision qui prévaut au moment de mettre la dernière main à un projet qui devrait faire parler de lui cette année : Ardenne Métropole va mettre progressivement à disposition de tous une flotte de véhicules électriques dédiée à l'autopartage. Concrètement, 149 bornes de recharge vont déjà être installées d'ici la fin de l'année 2017. Ensuite, les premières voitures électriques à partager arriveront dans le cours de l'année. Cette nouvelle offre de transport respectueux de l'environnement s'adressera à tous les usagers, qu'ils soient villageois ou citoyens. C'est avec des réalisations de ce type que nous entendons faire d'Ardenne Métropole un territoire solidaire et pionnier dans le développement durable.

Alors que 2017 s'ouvre devant nous, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères de santé et de réussite, tant personnelle que professionnelle. Bonne année à tous !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières



UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Coup d'œil dans le rétro ! Pour Ardenne Métropole, l'année 2016 s'est traduite par de nombreuses concrétisations dans de multiples domaines. Suivez le guide...

CAMPUS UNIVERSITAIRE : TRAVAUX EN 2017 !

La persévérance et le partenariat avec l'Université Reims Champagne-Ardenne auront payé : l'Etat, la Région et le Département accompagneront financièrement la réalisation du campus universitaire sur le secteur du Moulin-Leblanc, à Charleville-Mézières.

Des formations de bac+2 à bac+5 (ingénieur) s'y trouvent déjà mais chaque établissement vivant sa vie, chacun de son côté. Le projet désormais c'est de «faire campus» avec de nouveaux bâtiments et un parc central comme le connaissent les grands campus.

Le plus emblématique sera la maison des étudiants, lieu de vie ouvert tôt le matin à tard le soir à tous les jeunes ayant choisi notre territoire pour poursuivre

leurs études. L'actuel IUT bénéficiera d'une extension ; de son côté, la Chambre de commerce et d'industrie a décidé de profiter de cet élan pour recentrer sur le futur campus l'ensemble de ses formations, avec à la clé un 3^e bâtiment neuf. Le tout s'articulant autour d'un vaste parc central.

Pour mémoire, c'est un architecte ardennais qui a remporté l'appel d'offres devant une bonne centaine de candidats venus de toute la France et même de l'extérieur de notre territoire national. Le début des travaux est prévu pour la fin 2017 et leur achèvement courant 2019. Notre objectif : faire passer de 2 000 à 4 000 le nombre d'étudiants présents sur le territoire d'Ardenne Métropole.



Photo :
Zoom architecture mandataire : Jean-Marc Charlet et Francis Claudel architectes ;
Agence Grzezcak&Rigaud : Michel Grzezcak, Michel Rigaud et Sandrine Douzamy, architectes.

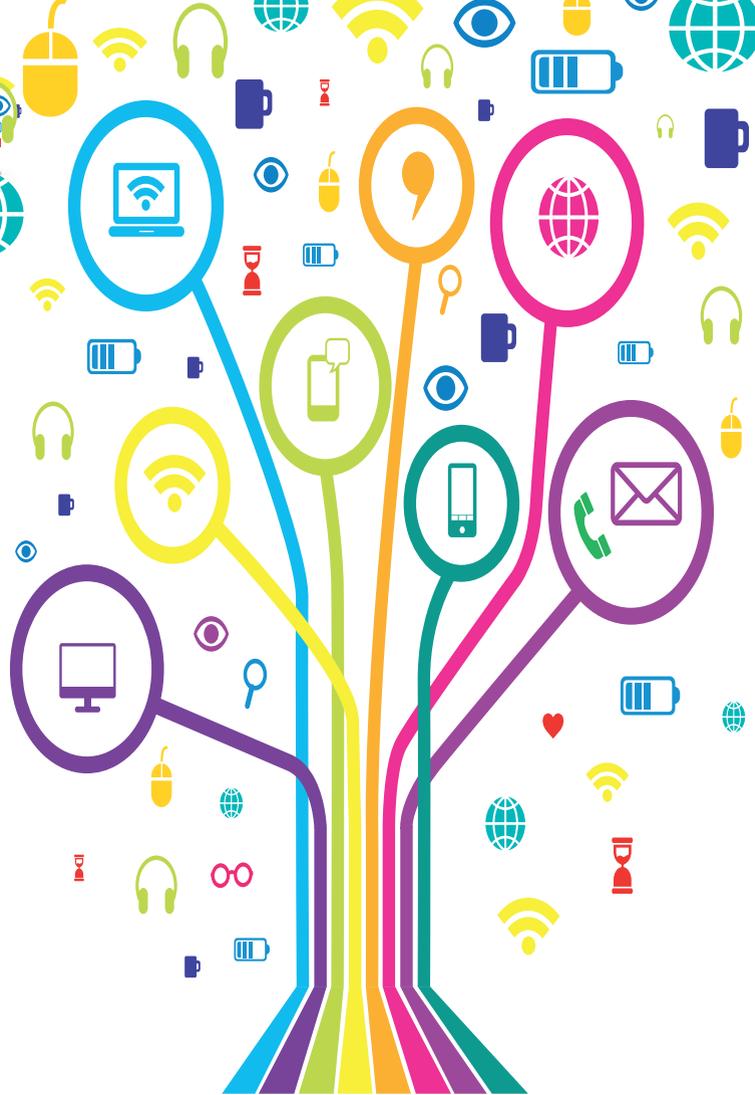


UN TERRITOIRE BRANCHÉ ET VISIBLE

Tout au long de l'année, vous avez pu voir fleurir le logo d'Ardenne Métropole, dévoilé il y a tout juste un an. Une étape importante qui, toujours en terme de communication, a été suivie par le lancement du mag que vous feuilletez aujourd'hui : le premier numéro a été distribué en janvier 2016.

Dans le même temps, venant compléter le site internet déjà existant, Ardenne Métropole est venue rejoindre la grande communauté Facebook. Et les sujets à développer sur ces différents médias n'ont pas manqué, à l'image de l'effort effectué pour faire de notre communauté d'agglomération un territoire résolument orienté vers l'usage du numérique.

Quelques exemples de cette volonté : la création de zones wifi permettant à chacun de surfer gratuitement sur la toile depuis la place Ducale ou les abords du château de Sedan (pour ne citer que ces deux exemples), la possibilité de régler en ligne vos factures d'eau ou encore l'ouverture d'un espace numérique dans les étages de la médiathèque



Voyelles, à Charleville-Mézières. Sans oublier le projet mené par la région Grand Est et auquel Ardenne Métropole s'associe à hauteur de près de 5 millions d'euros sur la période 2018 / 2024 pour développer la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

DES SERVICES POUR TOUS ET AU TARIF ARDENNE METROPOLE

Une partie non négligeable des avancées réalisées cette année sur le territoire communautaire concerne la qualité des services proposés aux usagers.

Née de la fusion de multiples communes ou structures intercommunales possédant toutes leurs propres règles, Ardenne Métropole se doit désormais de permettre à tous ses habitants d'accéder au tarif Ardenne Métropole.

Dans certains domaines, comme le prix de l'eau ou l'assainissement, les différences étaient telles qu'il faudra plusieurs années encore pour parvenir à une égalité parfaite sur la totalité de notre



communauté d'agglomération. Mais c'est déjà le cas pour l'accès au conservatoire à rayonnement départemental de Charleville-Mézières et à l'École de musique de Sedan. Cette règle vaut également en matière de transport scolaire, avec désormais un tarif unique quelle que soit la commune d'origine des enfants.

Dans le même état d'esprit, l'agglomération a amplifié cette année l'initiative prise en 2015, qui consiste à collecter gratuitement à leur domicile les déchets verts des personnes âgées ou handicapées qui en font la demande : 1 634 usagers habitant 38 communes différentes ont manifesté leur intérêt pour cette offre.

AU SERVICE DE LA CRÉATION DE RICHESSES ET D'EMPLOI

Le développement économique constitue une compétence obligatoire d'Ardenne Métropole. Une priorité qui s'est traduite de multiples manières. Exemple parmi d'autres, l'agglomération propose depuis janvier 2016 des aides aux entreprises.

Pour les PME, il s'agit d'un accompagnement destiné à favoriser le développement ou la transmission d'une société. Les commerces de nos villes ou villages ne sont pas oubliés, avec là aussi un soutien financier, orienté cette fois vers la modernisation des devantures et des espaces de vente.

Dans le même temps, Ardenne Métropole a créé avec la Caisse d'Epargne «Rimbaud'Tech», un incubateur d'entreprises innovantes et à fort potentiel. Cet incubateur a pris place au centre d'affaires Terciarys, développé par l'agglomération à deux pas de la gare TGV de Charleville-Mézières.

Dernier exemple de ce soutien avec le programme Leader. Il s'agit de fonds européens pour l'obtention desquels le dossier de candidature d'Ardenne Métropole a été accepté par l'Europe et la Région Grand Est. Concrètement, cela représente une enveloppe d'environ 1,5 million d'euros qui vont pouvoir accompagner les initiatives prises par les entreprises et les associations.

Façade de l'immeuble Terciarys situé à côté de la gare TGV de Charleville-Mézières



DÉCHETS : CALENDRIERS DE COLLECTES 2017

Le service gestion des déchets d'Ardenne Métropole diffuse les nouveaux calendriers de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire. Distribué directement dans les boîtes aux lettres via les communes, parfois inséré dans le magazine municipal, vous pouvez également télécharger le calendrier de votre commune sur le site d'ardenne metropole www.ardenne-metropole.fr (lien en page d'accueil parmi les actualités).

Ardenne Métropole - Service Gestion des Déchets - 03 24 57 83 20
 dechets@ardenne-metropole.fr
 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2017
 NOUVION-SUR-MEUSE

JANVIER **FÉVRIER** **MARS**

AVRIL **MAI** **JUIN**

JUILLET **AOÛT** **SEPTEMBRE**

OCTOBRE **NOVEMBRE** **DÉCEMBRE**

Les cases colorées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de nettoyage prévu en cas de jour férié.

Calendrier 2017 de votre commune sur www.ardenne-metropole.fr

Vous êtes dans : Accueil > L'Agglo Pratique > Cadre de vie / Déchets > Les jours de collecte - calendriers 2017

Les jours de collecte - calendriers 2017



Retrouvez dans cette rubrique le calendrier de ramassage des ordures ménagères et de collecte sélective (en fonction du secteur : sac de tri transparent à lien jaune ou blanc ou bac jaune), pour votre commune de résidence.



Les jours de collecte - calendriers 2017

Retrouvez dans cette rubrique le calendrier de ramassage des ordures ménagères et de collecte sélective (en fonction du secteur : sac de tri transparent à lien jaune ou blanc ou bac jaune), pour votre commune de résidence. Lire la suite

AIGLEMONT (pdf - 1,05 Mo)

ARREUX (pdf - 649,15 ko)

BALAIVES ET BUTZ (pdf - 649,27 ko)

BAL AN (pdf - 649,04 ko)

FLOING (pdf - 649,30 ko)

FRANCHEVAL (pdf - 649,22 ko)

GERNELLE (pdf - 648,95 ko)

GESPINSART (pdf - 4,05 Mo)

NOYERS PONT MAUGIS (pdf - 649,50 ko)

POURU AUX BOIS (pdf - 649,35 ko)

POURU ST REMY (pdf - 649,35 ko)

POUY LES MEZIERES (pdf - 4,05 Mo)